

Votre cabinet ** conseils

Le plan d'affaires ou Business Plan est un document technique.

Il peut s'avérer trop difficile à rédiger mais il peut améliorer vos gains.



Les 20 secteurs porteurs sur le marché camerounais - Secteurs à fort potentiel de croissance

Djobey Consulting Corporation (DCC) est un cabinet d'Expertise en Management et conseil en investissement.

Il est spécialisé dans le Montage de Business Plan, Etude de Marché, Développement des entreprises, Marketing politique, Assistance Comptable, formation et Conseil en Investissement

C'est le 1^{er} Cabinet leader en Montage de Business Plan en Afrique Centrale.

11 d'expériences dans le montage de Business Plan.

Plus de 215 Business Plan Montés.

Une expertise internationale approuvée

Directeur: Jean Bertin Djiofack expert comptable en management et marketing.

Tél. (00237)699376852
E-mail: djobeyconsulting@yahoo.fr
Web: www.djobeyconsultingcorporation.com
BP.1085 Douala-Cameroun

Aucune coopérative ne peut survivre sans un fonds de roulement



Une évaluation des coopératives existantes dans toutes les filières de l'économie rurale montre que les coopératives sont insuffisamment structurées d'où le faible niveau de compétitivité que l'on observe sur le marché international.

La structuration de ces groupements doit donc être soutenue si on veut qu'ils participent pleinement à l'effort national de relance de l'économie. On a multiplié les ateliers de renforcement de capacités des leaders de groupe mais force est de constater que la mal-gérance est patente dans tous les secteurs : production, conservation ou commercialisation. Comment résoudre cette équation pour réinitialiser le développement d'une agriculture de seconde génération résiliente et durable. Le président de la chambre d'agriculture M. Moussa Koué propose des pistes à explorer au micro de Ruben Etienne.

La simulation faite par M. Moussa est un exemple qui a pris dans le vécu quotidien. Les observateurs notent en effet que pour la plupart, les projets d'appui au développement des filières n'ont pas recours à un fichier central qui recense toutes les coopératives et tous les groupements de producteurs du Cameroun. Il arrive donc que la même coopérative maîtrisant très bien la formule de montage des dossiers pour obtenir une subvention obtienne deux à trois subventions par an, seulement en changeant le nom du groupe ou celui des promoteurs. Il est regrettable de voir que tout-à-côté et dans la même région, d'autres groupes de producteurs n'obtiennent rien.

L'autre facteur qui handicape la structuration des groupes de producteurs, c'est le manque de fonds. On le sait, les banques commerciales et les microfinances n'ouvrent que passablement leurs portes aux agriculteurs. La seule solution qui leur

reste alors, c'est la subvention de l'Etat. Or aucun projet ou programme financé par les bailleurs de fonds internationaux : FIDA, Banque Mondial ou autre n'a une composante « Appui au Fonds de Roulement » ce qui est regrettable. Alors, pour faire avancer le projet de la coopérative, on triche, tout le monde triche. Pourquoi M. Moussa affirme-t-il que le fonds de roulement doit être inclus dans la subvention de l'Etat au même titre que la composante renforcement des capacités, ou appui en intrants.

M. Moussa Koué, président de la chambre d'agriculture CAPEF : « Je dois dire que c'est l'élément existentiel d'une coopérative. L'existence d'une coopérative interpelle indiscutablement la création d'un fonds de roulement. Une coopérative qui n'a pas de fonds de roulement est vouée à l'échec et elle va disparaître à court terme. Elle ne peut pas décoller et elle n'arrivera pas à maturité. Le problème est là. Le producteur qui est membre de la coopérative a puisé dans ses épargnes pour produire. Quand il récolte, on lui prend ses sacs de produits, cacao, café ou plantain... et on lui demande d'aller attendre le jour du paiement.

A mon avis, les cours du marché sont connus, on peut donc lui avancer le tiers ou la moitié connue de ses gains, au moment où il vient déposer ses sacs au magasin. A partir de là, il ne peut pas affronter les autres contraintes de la vie familiale. Au lieu de cela, on se plaint du coxeur mais il faut reconnaître que le coxeur vient de manière concrète. Le planteur dit : « je veux du pétrole », il lui donne de l'argent pour le pétrole. « Mon enfant va rentrer à l'école », il lui donne la somme nécessaire mais à condition que le planteur lui cède sa récolte le moment venu. Si la coopérative disposait d'un fonds de roulement



Paul Biya président de la République_31Dec.2018 :

« ...Il est inadmissible que la maturation de nos projets prennent plus de temps que dans les pays de niveau comparable. Ces délais devront être abrégés. Certains de nos problèmes tiennent au fait que les structures de notre économie nous rendent très dépendant de l'extérieur et en particulier des cours de nos produits de base. J'ai souvent dit que nous sommes en situation de produire une grande partie de ce que nous importons qu'il s'agisse de produits d'origine agricole ou industrielle. Il faudra absolument en tenir compte. La montée du protectionnisme ne nous laisse guère le choix. »



M. Moussa Koué, président de la chambre d'agriculture CAPEF : *

« Pour parler simple, je vais prendre un exemple dans la filière cacao. Les coopératives qui exercent dans cette filière doivent être accompagnées par les différentes administrations qui encadrent cette production. Le ministère du commerce qui est en bout de chaîne avec la commercialisation fait déjà beaucoup d'efforts. Mais ces efforts ne sont pas valorisés parce qu'il n'y a pas de synergie avec les structures qui encadrent la production à la base et qui dépendent du ministère de l'agriculture.

On constate que lorsqu'un projet du Minader donne un magasin de stockage ou un équipement de séchage, un autre projet avec les mêmes missions, mais qui lui est logé au ministère du commerce, vient proposer aussi un magasin ou un équipement similaire. Ceci démontre que les responsables de ces deux projets ont fait séparément leur état de lieux des besoins, des producteurs qu'ils veulent accompagner. C'est pourquoi j'insiste sur la création d'une plateforme de concertation de toutes les structures qui interviennent dans la relance de la filière cacao ou café, pour identifier précisément le besoin le plus à même de booster la production du groupement. Ça peut être un magasin, ou un séchoir ou encore un fonds de roulement... »

ment et réagissait instantanément aux sollicitations de son planteur, le coxeur serait obligé d'aller acheter son produit à la coopérative. La subvention que l'Etat accorde aux producteurs

agricoles doit servir à lever toutes les contraintes du producteur au lieu d'en créer d'autres. Le fonds de roulement serait pour ces petits épargnants membres de la coopérative une aubaine et une planche de salut.